

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AUX RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR 1907/2006 (REACH) ET 1272/2008 (CLP)

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

- 1.1 Identificateur de produit**
Nom commercial **VICOTE™ Dispersion F805; F807BLK; F808; F809 F810BLK F815**
- 1.2 Autres moyens d'identification**
N° CAS. Sans objet.
N° CE Sans objet.
N° d'enregistrement REACH Sans objet.
- 1.3 Utilisation recommandée de la substance et restrictions d'utilisation**
Utilisation(s) identifiée(s) Les matériaux sont généralement utilisés pour les revêtements.
- 1.4 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- 1.4.1 détails du fabricant**
Identification de l'entreprise
Victrex Manufacturing Ltd.
Hillhouse International,
Thornton-Cleveleys
Lancashire, Royaume-Uni
FY5 4QD
Téléphone : + 44 (0) 1253 897700
Fax : + 44 (0) 1253 897701
E-mail (personne compétente) RAPS@victrex.com
- 1.4.2 Coordonnées du représentant uniquement**
Identification de l'entreprise
Stewardship Chemicals 40,
Dlugosza 67,
43-188 Orzesze,
Pologne
Téléphone : +48 501168430
E-mail (personne compétente) pawelskiba@stewardshipsolutions.eu
- 1.4.3 Importateur régional**
Pour renseignements concernant le fournisseur/importateur régional voir la section 16
- 1.5 Numéro d'appel d'urgence**
N° de téléphone d'urgence
+ 44 (0) 1253 897754 - Royaume-Uni (24/7)
Heures d'ouverture de 09h00 à 17h00 (du lundi au vendredi) :
+ (49) 6192 964 900 - Europe
+ (1) 484 342 6001 - États-Unis
+ 86-21-6113 6900 - Chine

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

2.2 Éléments d'étiquetage (GHS)

GHS Identificateur de produit

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Pictogramme(s) de danger

VICOTE™ Dispersion



Mention(s) d'avertissement

DANGER

Mention(s) de danger

Provoque des lésions oculaires graves.

Déclaration(s) de précaution

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers

Non classé comme PBT ou vPvB.

Le polymère PEEK ne contient aucun composant considéré comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément à l'article 57(f) de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Non explosif.

2.4 Informations supplémentaires

Aucune.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Les grades de dispersion sont basés sur le polymère polyétheréthercétone (PEEK) (N° CAS 29658-26-2 ou 31694-16-3). Contient du polymère polytétrafluoroéthylène (PTFE) (n° CAS 9002-84-0) et/ou du polymère PFA (n° CAS 26655-00-5) comme additif.

Classification selon le règlement CE n° 1272/2008 [CLP] :

Ingrédient(s) dangereux	% P/V	N° CAS	N° CE	N° d'enregistrement REACH	Mention(s) de danger
Docusate Sodium	<6%	577-11-7	209-406-4	01-2119491296-29-0000	H315/H318

Alcohol	<1%	64-17-5	200-578-6	Aucun	H225
Amino ether	<1%	110-91-8	203-815-1	Aucun	H226/H302/H312/ H314/H332
2-(2-butoxyethoxy)ethanol	<1%	112-34-5	203-961-6	01-2119475104-44-0000	H319

La composition complète du produit est confidentielle.

3.2 Informations supplémentaires

Pour le texte intégral des phrases H/P, voir la section 16.

Ce produit est composé à <40 % de microparticules de polymère synthétique* telles que définies à l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006.

*Polyetheretherketone (PEEK) polymère (CAS No. 29658-26-2 or 31694-16-3) avec polymère polytétrafluoroéthylène (PTFE) (n° CAS 9002-84-0) et/ou du polymère PFA (n° CAS 26655-00-5)

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Inhalation

Sortir immédiatement à l'air frais. Si la respiration est difficile, transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour la respiration. Consulter immédiatement un médecin.

Contact cutané

Après le contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les vêtements contaminés et laver toutes les zones affectées avec beaucoup d'eau.

Contact oculaire

Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 2 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peu susceptible d'être nécessaire, mais si nécessaire, traiter de manière symptomatique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux

immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu susceptible d'être nécessaire, mais si nécessaire, traiter de manière symptomatique.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du CO2 pour l'extinction.

Milieux d'extinction inappropriés

Aucun.

- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** En cas d'incendie, les éléments suivants peuvent se développer : Oxydes de carbone.
- 5.3 Conseils aux pompiers** Un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés doivent être portés en cas d'incendie.
- 5.4 Autre** Éliminer l'eau d'extinction contaminée conformément aux réglementations officielles.

RUBRIQUE 6: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Éviter toute inhalation et tout contact avec les yeux ou la peau. Assurer une ventilation adéquate pour éliminer les vapeurs, fumées, poussières, etc.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement s** Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher l'infiltration des eaux de surface et souterraines, ainsi que la pénétration du sol. Ce produit contient des microparticules de polymère synthétique telles que modifiées par le règlement (UE) 2023/2055. Les microparticules de polymère synthétique fournies sont soumises aux conditions fixées par l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Couvrir les déversements avec un matériau absorbant inerte. Balayer et pelleter dans des fûts de déchets ou des sacs plastiques.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques** Reportez-vous à la Section 13 pour les considérations relatives à l'élimination et à la Section 8 pour la protection individuelle.
- 6.5 Informations supplémentaires** Aucune.

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation des produits chimiques sont applicables. Ceci est particulièrement important en raison de la présence de PTFE. Respecter les instructions figurant sur l'étiquette et le mode d'emploi. Évitez les conditions où des produits de décomposition peuvent se former. Lorsqu'il est utilisé, ne pas fumer. Manger, boire, fumer, ainsi que stocker des aliments, est interdit dans la salle de travail. Éviter l'accumulation de poussière. Ventilation locale par aspiration sur le lieu de travail ou sur les machines de traitement requise.
- Remarque : Danger de poussière explosive
- La contamination des produits à base de tabac DOIT être évitée. La « fièvre des polymères » est particulièrement associée à la consommation de produits à base de tabac contaminés. Cette affection se caractérise par des symptômes de type grippal

survenant quelques heures après l'exposition et durant jusqu'à 48 heures.

Le PTFE commence à se décomposer très lentement au-dessus de 260 °C et augmente rapidement au-dessus de 360°C. Un traitement à des températures supérieures à ces températures entraîne une gamme de produits corrosifs et de toxicité élevée et n'est donc pas recommandé sans l'utilisation de ventilation locale par aspiration.

Nettoyage machine (purge) : La purge avec d'autres polymères (par ex. polyéthylène) à des températures élevées peut être dangereuse. Un auto-allumage peut également se produire. Une ventilation locale par aspiration est requise. La fiche de données de sécurité pertinente pour le matériel de purge à utiliser doit être consultée. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Web de Victrex www.victrex.com

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage
Durée de conservation
Matériaux incompatibles

Tenir à l'écart des flammes nues et des surfaces chaudes.
Conserver le récipient bien fermé et au sec.
Conserver à température ambiante.
1 an après ouverture
Aucun connu

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les matériaux sont généralement utilisés pour les revêtements.

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Assurer une ventilation adéquate.

8.1.1 Valeurs limites d'exposition professionnelle

Aucune.

SUBSTANCE.	N° CAS.	LELT (MPT 8 h ppm)	LELT (MPT 8 h mg/m ³)	LECT (ppm)	LECT (mg/m ³)	Remarque:
Poussière. (valeur limite générale de la poussière)	-	-	10			Poussière inhalable
			4			Poussière respirable.

8.1.2 Valeur limite biologique

Aucune

8.1.3 PNEC et DNEL

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Industriel	Dermique	31.3	mg/kg/jour	Effets systémiques à long terme
Industriel	Inhalation	44.1	mg/m ³	Effets systémiques à long terme
Professionnel	Dermique	18.8	mg/kg/jour	Effets systémiques à long terme
Professionnel	Inhalation	13	mg/m ³	Effets systémiques à long terme
Professionnel	Voie orale	18.8	mg/kg/jour	Effets systémiques à long terme

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Tensioactif

Eau douce	0.0066	mg/L
Eau marine	0.0007	mg/L

Libération intermittente d'eau	0.066	mg/L
Sédimentation	0.653	mg/kg
Sol	0.138	mg/kg
Usine de traitement des eaux usées (STP)	122	mg/L

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Ventilation locale par aspiration sur le lieu de travail ou sur les machines de traitement requise.

8.2.2 Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage



Protection oculaire avec protection latérale (EN 166).

Éviter tout contact avec les yeux. Une station de lavage/de l'eau à des fins de nettoyage des yeux et de la peau doit être présente.

Protection de la peau (protection des mains/autre)



Gants imperméables (EN 374). Gants en plastique ou en caoutchouc synthétique. Informations supplémentaires sur la protection des mains – Aucun test n'a été effectué.

Protection respiratoire



Une protection respiratoire est requise pour les lieux de travail mal ventilés et pendant le processus de pulvérisation.

8.2.3 Contrôles de l'exposition environnementale

Pas d'exigence particulière.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur.	Grade(s) : F804 (blanc) ; F804BLK ; 804BLK (noir)
Odeur	Inodore
Seuil olfactif (ppm)	Indéterminé.
pH (valeur)	Indéterminé.
Point de fusion (°C)	343 °C (Produit sec)
Point d'ébullition/plage d'ébullition (°C) :	Indéterminé.
Point d'éclair (°C)	Indéterminé.
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Indéterminé.
Plages limites d'explosivité	Indéterminé.
Pression de vapeur (Pascal)	Indéterminé.
Densité de vapeur (Air=1)	Indéterminé
Masse volumique apparente (g/ml)	Indéterminé.
Solubilité (eau)	Indéterminé.
Solubilité (autre)	Indéterminé.
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Indéterminé
Point d'auto-inflammation (°C)	595 °C
Température de décomposition (°C)	Indéterminé.
Viscosité (mPa. s)	Indéterminé

viscosité cinématique (mm²/s)
caractéristiques des particules

n'est pas applicable
N'est pas applicable

Aucune substance 'nanoparticule' ou 'nanomatérielle' (selon la définition de la recommandation 2022/3689/UE de la Commission européenne) n'a été générée dans le processus de fabrication, ni ajoutée intentionnellement aux grades Vitrex détaillés ci-dessus.

9.2 Autres informations

Informations relatives aux classes de danger physique

Propriétés explosives

Non explosif

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1	Réactivité	Stable dans des conditions normales.
10.2	Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
10.3	Possibilité de réactions dangereuses	Stable dans des conditions normales.
10.4	Conditions à éviter	Stable dans des conditions normales. Charge électrostatique (produit sec).
10.5	Matières incompatibles	Acide sulfurique concentré
10.6	Produit(s) de décomposition dangereux	Lors de l'éblouissement et pendant la combustion, du CO/CO ₂ est généré (oxydes de carbone)

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1 Substances

Toxicité aiguë

Ingestion	Non classé.
Inhalation	Non classé.
Contact cutané	Non classé.
Contact oculaire	Non classé.

Étiquette(s) de danger

Lésions/irritations oculaires graves Provoque des lésions oculaires graves.

sensibilisation respiratoire ou cutanée Non classé.

Mutagénicité Indéterminé

Cancérogénicité Indéterminé

Toxicité pour la reproduction Indéterminé

STOT - exposition unique Indéterminé

STOT - exposition répétée Indéterminé

Risque d'aspiration Indéterminé

11.1.2 Mélanges

Toxicité aiguë

Ingestion	Non classé.
Inhalation	Non classé.
Contact cutané	Non classé.
Contact oculaire	Non classé.

corrosion/irritation cutanée Non classé.

lésions/irritations oculaires graves	Provoque des lésions oculaires graves.
sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé.
mutagénicité des cellules germinales	Non classé.
carcinogénicité	Non classé.
Toxicité pour la reproduction	Non classé.
STOT - exposition unique	Non classé.
STOT - exposition répétée	Non classé.
Risque d'aspiration	Non classé.
11.2 Informations sur les autres dangers	Aucune.
11.2.1 Propriétés perturbatrices endocriniennes	Le polymère PEEK ne contient aucun composant considéré comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément à l'article 57(f) de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus
11.2.2 les autres informations	Aucune

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité	Faible toxicité pour les organismes aquatiques.
Tensioactif :	Poisson CL50 20-40 mg/l Oncorhynchus mykiss (96h) CL50 37 mg/l Lepomis macrochirus (96h) CL50 < 24 mg/l Oncorhynchus mykiss (96h)
	Puces aquatiques CE50 36 mg/l Daphnia magna (48 h)
12.2 Persistance et dégradabilité	Non déterminé.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Non déterminé.
12.4 Mobilité dans le sol	Non déterminé.
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Non classé comme PBT ou vPvB.
12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes	Le polymère PEEK ne contient aucun composant considéré comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément à l'article 57(f) de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus
12.7 Autres effets néfastes	Les codes européens des déchets sont des recommandations basées sur l'utilisation prévue de ce produit. Pour les utilisations et applications alternatives, d'autres codes de déchets peuvent être attribués dans certaines circonstances. 07 02 13- déchets plastiques, 07 02 99 - sans autre indication. Ce produit contient des microparticules de polymère synthétique telles que modifiées par le règlement (UE) 2023/2055. Les microparticules de polymère synthétique fournies sont soumises aux conditions fixées par l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil.

Balayer immédiatement les déversements et les transférer dans un récipient pour élimination. Ne pas rejeter les déchets dans les égouts.

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit être conforme à la législation locale, régionale, nationale ou internationale.

13.2 Informations supplémentaires

Les codes européens des déchets sont des recommandations basées sur l'utilisation prévue de ce produit. Pour les utilisations et applications alternatives, d'autres codes de déchets peuvent être attribués dans certaines circonstances. 07 02 13- déchets plastiques, 07 02 99 - sans autre indication.

Ce produit contient des microparticules de polymère synthétique telles que modifiées par le règlement (UE) 2023/2055.

Les microparticules de polymère synthétique fournies sont soumises aux conditions fixées par l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil.

Balayer immédiatement les déversements et les transférer dans un récipient pour élimination. Ne pas rejeter les déchets dans les égouts.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport terrestre (ADR/RID)

Non classé selon les recommandations des Nations Unies sur le transport des marchandises dangereuses.

Numéro ONU

Désignation officielle de transport

14.2 Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU

Désignation officielle de transport

14.3 Transport aérien (OACI/IATA)

Numéro ONU

Désignation officielle de transport

14.4 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Étiquette selon (CE) n° 1272/2008
Pictogramme(s) de danger



	Mention(s) de danger Provoque des lésions oculaires graves.
	Déclaration(s) de précaution Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
15.1.1 Réglementations de l'UE Autorisations et/ou restrictions d'utilisation	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol N° CAS 112-34-5 ; N° CE 203-961-6. Restriction REACH (Annexe XVII) - Ne doit pas être mis sur le marché à des concentrations égales ou supérieures à 3 % en poids. Ce produit contient des microparticules de polymère synthétique telles que modifiées par le règlement (UE) 2023/2055. Les microparticules de polymère synthétique fournies sont soumises aux conditions fixées par l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil.
15.1.2 Réglementations nationales États-Unis	Aucun
15.2 Évaluation de la sécurité chimique	Non pertinent pour ce matériel.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les sections suivantes contiennent des révisions ou de nouvelles déclarations : Mis à jour conformément aux règlements (UE) 2020/878 et (UE) 2023/2055.

LÉGENDE

LELT	Limite d'exposition à long terme
LECT	Limite d'exposition à court terme
STOT	Toxicité spécifique pour certains organes cibles
DNEL	Dose dérivée sans effet
PNEL	Concentration prévisible sans effet

Références : Limite d'exposition sur le lieu de travail (UK HSE EH40)

Mention(s) de danger et mention(s) de précaution :

H318: Provoque des lésions oculaires graves
H315: Provoque une irritation cutanée.
H225: Liquide et vapeurs très inflammables
H226: Liquide et vapeurs inflammables.
H302: Nocif en cas d'ingestion.
H312: Nocif par contact cutané
H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H332: Nocif par inhalation
H319: Provoque une sévère irritation des yeux

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Conseils de formation : www.victrex.com

Informations supplémentaires

Fabriqué au Royaume-Uni par Victrex Manufacturing Ltd, sous un système qualité approuvé par la norme ISO 9001.

Pour la dernière copie de cette fiche signalétique, veuillez consulter notre site Web ici [Material Safety Data Sheets \(MSDS\) - Victrex](#)

Des informations supplémentaires sur les propriétés, le traitement et l'application des polymères VICTREX sont disponibles sur le site www.victrex.com.

Ces détails font référence au produit au fur et à mesure de sa livraison.

Les déclarations faites ici doivent décrire le produit en ce qui concerne les précautions de sécurité nécessaires – elles ne sont pas destinées à garantir les caractéristiques définitives – mais elles sont basées sur nos connaissances actuelles à jour.

Adresses des importateurs régionaux

Victrex USA, Inc.

300 Conshohocken State Road
Suite 120
West Conshohocken
PA, 19428 USA
Tel: [+\(1\) 484 342 6001](tel:+14843426001)

Victrex Europa GmbH

Langgasse 16
65719 Hofheim/Ts.
Germany
Tel: [+\(49\) 6192 964900](tel:+496192964900)

Victrex Japan Inc.

Mita Kokusai Building Annex
1-4-28, Mita, Minato-ku
Tokyo
108-0073 Japan
Tel: [+81 3 5427 4650](tel:+81354274650)

Victrex High-performance Materials (Shanghai) Co.,Ltd.

Part B Building G, No 1688, Zhuanxing
Road,
Xinzhuang Industry Park,
Shanghai 201108,
China
Tel: [+86-21-6113 6900](tel:+862161136900)

Victrex Hong Kong (Regional office)

Room 2219
The Metropolis Tower
10 Metropolis Drive
Hung Hom, Kowloon
Hong Kong
Special administrative region, PRC
Tel: [+852 2366 1357](tel:+85223661357)

Victrex Taiwan

12F, No. 101,
Songren Rd.,
Xinyi District
Taipei City 110
Taiwan
Tel: [+886-987118240](tel:+886987118240)

Date de préparation de la FDS : 07-Mars-2025 mise à jour de la révision de la FDS: 19-décembre-2023

[Sites internationaux de Victrex](#)

Ces informations sont fournies « en l'état ». Elles ne sont pas destinées à constituer des conseils. L'utilisation du produit se fait aux risques et périls du client/utilisateur. Il incombe au client/utilisateur de tester minutieusement le produit dans chaque application spécifique afin de déterminer ses performances, son efficacité et sa sécurité pour chaque produit final, dispositif ou autre application et sa conformité aux lois, réglementations et normes applicables. La mention d'un produit ne constitue pas une garantie de disponibilité. **Victrex se réserve le droit de modifier les produits, les fiches techniques, les spécifications et l'emballage. Victrex ne donne aucune garantie, expresse ou implicite (y compris, sans limitation, toute garantie d'adéquation à un usage particulier ou de non-violation de la propriété intellectuelle) et ne sera pas responsable de toute perte ou dommage de quelque nature que ce soit (quelle qu'en soit la cause) en rapport avec l'utilisation ou la confiance du client/utilisateur dans ces informations, à l'exception de toute responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée par la loi.** Ce document peut être modifié ou rétracté à tout moment sans préavis au client/utilisateur.

Victrex Manufacturing Limited (ou un autre membre du groupe Victrex) est le propriétaire ou le titulaire de licence de tous les droits de propriété intellectuelle sur ce document, y compris les marques commerciales suivantes : VICTREX, INVIBIO, JUVORA, APTIV, 450G, PEEK-OPTIMA, SHAPING FUTURE PERFORMANCE, LMPAEK, TRIANGLE (Device). Tous les droits sont protégés par des droits de propriété intellectuelle, y compris le droit d'auteur en vertu des lois et traités nationaux et internationaux pertinents sur la propriété intellectuelle. Tous droits réservés. Copyright © Victrex Manufacturing Limited 2025.

Cette clause de non-responsabilité est rédigée en anglais, langue qui prévaut à tous égards. Toute traduction dans d'autres langues est fournie à titre indicatif uniquement et n'a aucune force ni effet dans l'interprétation de cette clause de non-responsabilité.

This information is provided "as is". It is not intended to amount to advice. Use of the product is at the customer's/user's risk. It is the customer's/user's responsibility to thoroughly test the product in each specific application to determine its performance, efficacy and safety for each end-use product, device or other application and compliance with applicable laws, regulations and standards. Mention of a product is no guarantee of availability. Victrex reserves the right to modify products, data sheets, specifications and packaging. Victrex makes no warranties, express or implied (including, without limitation, any warranty of fitness for a particular purpose or of intellectual property non-infringement) and will not be liable for any loss or damage of any nature (however arising) in connection with customer's/user's use or reliance on this information, except for any liability which cannot be excluded or limited by law. This document may be modified or retracted at any time without notice to the customer/user.

Victrex Manufacturing Limited (or another member of the Victrex group) is the owner or the licensee of all intellectual property rights in and to this document including the following trade marks, VICTREX, INVIBIO, JUVORA, APTIV, 450G, PEEK-OPTIMA, SHAPING FUTURE PERFORMANCE, LMPAEK, TRIANGLE (Device). All rights are protected by intellectual property rights including copyright under relevant national and international intellectual property laws and treaties. All rights reserved. Copyright © Victrex Manufacturing Limited 2025.

This disclaimer is in the English language which shall be controlling in all respects. Any translation into other languages shall be for guidance purposes only and shall be of no force or effect in the interpretation of this disclaimer.